



Monsieur le Directeur académique, Mesdames, Messieurs,

En ce mois de janvier 2017, nous avons maintenant le recul suffisant pour évaluer, sans grille de compétences, les actions des gouvernements de cette mandature. Les enseignant-e-s de ce département ont vécu une rentrée difficile, en cette quatrième année de déclinaison de la refondation de l'école. Malgré de nouvelles créations de postes, les effectifs par classe ont continué d'augmenter. Le projet de DHG que vous nous soumettez aujourd'hui confirme cette évolution avec 914 élèves de plus. Le E/D du département se dégrade légèrement avec 23,05. Pour rappel, à la rentrée 2012, nous avons 64 302 élèves dans nos établissements, avec un E/D de 22,97. Il restait 198 postes en mathématiques à combler à la rentrée, contre 46 dans le Val de Marne. Quant aux moyens de vie scolaire, alors que le nombre d'élèves a augmenté de 1,6%, le nombre d'ASSED n'a cru que de 0,8%. Nous en sommes cette année à crier victoire à l'annonce de l'ouverture de 15 postes de CPE sur l'académie ! Les besoins sont pourtant criants, comme le démontrent les crises qui se sont produites en début d'année dans plusieurs lycées du département, à Saint-Denis et Tremblay, et dans des collèges comme à Bondy. Les collègues peuvent d'ores et déjà tirer un bilan de cette mandature : la question de la hausse démographique n'a pas été réglée par cette majorité. Au contraire, pour y faire face, le pouvoir s'est lancé dans plusieurs réformes visant à réduire l'offre éducative à destination des élèves.

La réforme du collège en est une excellente illustration. Pour faire face à la grande difficulté scolaire, l'État a décidé de supprimer le redoublement, et de mettre en place des dispositifs de remédiation censés être miraculeux. Ainsi, a-t-on vu apparaître dans certains collèges de l'accompagnement personnalisé à 25, des EPI en théorie interdisciplinaires, animés par un seul enseignant. Chaque collège fait sa propre cuisine, provoquant une rupture d'égalité entre les élèves. Elle ne permet en aucun cas d'affronter la grande difficulté scolaire. Pour enfoncer le clou, le ministère a fait le choix de mettre en place la réforme et d'introduire de nouveaux programmes à tous les niveaux, faisant crouler nos collègues sous le travail et empêchant toute réflexion sur les dispositifs mis en place. Étant en période préélectorale, les moyens semblent maintenus pour l'an prochain, mais dès que le contexte le permettra, la limitation à 26h par semaine par élève aura sur la dotation du département des effets catastrophiques.

Il en est de même en lycée où la suppression du redoublement en seconde a permis à des élèves en grande difficulté de passer en première, sans que rien ne soit prévu pour y faire face. Et ceci dans des classes très chargées, les lycées du département étant pleins et le Conseil régional n'ayant pas pour l'instant de plan d'investissement pour construire de nouveaux établissements. Le gouvernement a donc pu faire l'économie du redoublement sans remédier à la difficulté, tout cela pour éviter une hausse trop forte de la dépense publique. Il n'a même pas le courage de l'assumer, puisqu'il laisse à la majorité suivante le soin de mener les suppressions de postes permises par la réforme du collège.

Quand à la volonté du gouvernement de supprimer des enseignements sous le prétexte de l'égalité ? Lors du CDEN du 12 janvier dernier, la DSDEN a affirmé que les dispositifs optionnels n'avaient jamais favorisé la mixité sociale, ce que nous contestons formellement. Des élèves qui fuiraient le public restent avec nous, grâce au latin, au grec, aux classes bilingues, aux classes à PAC, et continuent à fréquenter les milieux populaires dans les collèges. Quand on étudie dans nos établissements la situation du latin et du grec, on constate qu'une grande majorité des élèves suivra l'EPI sur les civilisations anciennes. Or, ces élèves y avaient déjà tous droit dans le passé, grâce à une initiation au latin dans leurs cours de français. Pour ce qui est de l'option de complément, on constate que le nombre d'élèves inscrits reste sensiblement le même. Les inégalités subsistent donc, et la réforme du collège, sur ce point, a déjà échoué. De même, la réforme de l'évaluation des élèves voit revenir par la fenêtre le livret de compétences que les collègues avaient massivement rejeté sous la mandature précédente. Nous rappelons que 87% des collèges ne complétaient pas le LPC, et que les collègues s'opposeront de nouveau à une évaluation contre-productive, consommatrice de temps et dont les objectifs idéologiques sont clairs. Le nouveau brevet mis en place cette année est sur la même logique.

A nouveau, dans plusieurs établissements REP+ comme à Joliot-Curie à Stains ou à Iqbal Masih à Saint-Denis, les collègues ont été menacés de se voir retirer des jours de salaire s'ils ne participaient pas aux concertations de manière systématique. Ce recours au bâton plutôt qu'à la carotte illustre la volonté de l'État de ne pas faire penser qu'on a accordé un nouveau droit qui répond à un réel besoin de l'éducation prioritaire. Nous rappelons qu'il y a bien d'autres choses à faire, dans un collège REP+, que d'avoir une guéguerre stérile sur les concertations, qui restent souvent menées par le chef d'établissement, sans que les collègues puissent les utiliser librement. Lors du débat à la primaire de la BAP, l'ancien ministre Vincent Peillon a pourtant parlé de la pondération comme d'une baisse de la charge de travail des enseignant-e-s : il semble bien que les enseignant-e-s ne soient pas les seuls à avoir besoin d'une explication pédagogique des réformes.

Dans les CIO, l'État se permet de déformer la vérité. Il annonce 13 CIO dans la carte-cible et présente cela comme un investissement conséquent. Or, il omet de dire qu'à plusieurs endroits, les collectivités territoriales sont revenues en arrière et vont prendre sur leurs budgets des charges de fonctionnement. C'est le cas à Clichy-sous-Bois, à Aubervilliers, à Bondy, et apparemment à Bobigny et au Blanc-Mesnil. En clair, l'État ne financera vraiment à plein que onze CIO. Il y a tromperie et nous dénoncerons ce jeu de dupes dans les prochaines semaines, intervenant largement dans la campagne électorale, et exigerons le maintien de tous les CIO, avec un statut de CIO, et donc un directeur ou directrice de CIO, et non des points d'accueil, précaires et inexistants dans les textes comme le rectorat le propose pour Bondy. A ce sujet, nous souhaiterions que cessent les jeux de communication entre l'État et le Conseil départemental. Nous avons découvert avec surprise que l'État était informé de la décision du département de se désengager des CIO depuis le mois de février 2016 au moins, grâce à un compte-rendu du groupe dit Blanchet. C'est d'autant plus surprenant qu'en juin dernier, vous nous aviez indiqué que vous veniez d'apprendre, comme nous, que le Conseil départemental comptait se désengager. Le CD indique de son côté vous avoir prévenu en septembre 2015. Une simple question : qui dit la

vérité ? Nous espérons bien l'obtenir lors du CDEN extraordinaire que l'intersyndicale a demandé au préfet sur ce sujet.

Nous constatons, d'après vos documents, que certains secteurs vont connaître des hausses importantes du nombre d'élèves, même si les moyens suivent. C'est le cas à la Courneuve où 83 élèves arrivent. C'est aussi le cas à Aubervilliers où 180 élèves devraient se présenter, ce qui provoque sur place une grande inquiétude. Nous ne pouvons donc que constater que les seuils risquent bien de craquer à de nombreux endroits. Ces conditions générales ne peuvent qu'impacter négativement les élèves d'ULIS et d'UPE2A qui seront intégrées dans les classes. Nous rappelons, comme d'habitude, que le SNES-FSU revendique la double-inscription des élèves pour améliorer les conditions de leur accueil et les respect des seuils en UPE2A et ULIS. Nous continuons d'exiger une dotation à 26h pour les UPE2A. Heureusement, avec une baisse de plus d'un point de son E/D en 2016 et une nouvelle baisse en 2017, nous sommes rassurés pour le collège international qui conserve une dotation digne d'un établissement REP.

Quelques questions enfin sur vos documents :

- Nous saluons les ouvertures de 7 UPE2A. Nous constatons aussi que vous les dotez à 21h au lieu de 20 précédemment. Pourquoi cette évolution ?
- En comparant vos prévisions avec l'enquête rapide de septembre, nous constatons la disparition de 550 élèves entre la 6e et la 5e. Nous trouvons ce chiffre très élevé par rapport à nos remontées de terrain. Comment expliquez-vous ce faible taux de passage ?
- Nous n'avons eu le document récapitulatif des moyens accordés sur le 93 que très tard (jeudi 17h30), contrairement aux autres années malgré nos demandes répétées.
 - Ce document est moins précis que les années antérieures et nous amène donc à poser quelques questions pour être plus clair :
 - Combien d'heures pour l'accueil CIO ?
 - Combien d'heures pour les référents handicap ?
 - Combien d'heures pour les réserves TICE ?
 - Combien d' ULIS à créer , combien d'UPE2A ?
 - Combien d'heures pour la régulation au niveau des structures?

Le SNES-FSU est resté au côté des collègues durant cette mandature pour défendre la profession et continuer à porter ses revendications. Il continue à exiger l'abrogation de la réforme du collège et la réouverture de discussions pour une réforme qui nous permettent de faire réellement face à la grande difficulté scolaire. Il continue d'exiger l'abrogation de la loi Travail. Il soutient les luttes des collègues des lycées de l'éducation prioritaire, qui étaient en grève hier, et exige la transmission de la répartition des 50 ETP annoncé par l'État. Il exige la remise à plat de la réforme de l'évaluation des personnels, refuse une évaluation par compétences et l'entrée du chef d'établissement dans l'évaluation pédagogique. Il demande toujours un plan de développement pour la Seine-Saint-Denis qui réponde aux besoins de nos élèves pour que nous puissions vraiment donner à tou-te-s une culture commune de qualité.

Je vous remercie de votre attention.